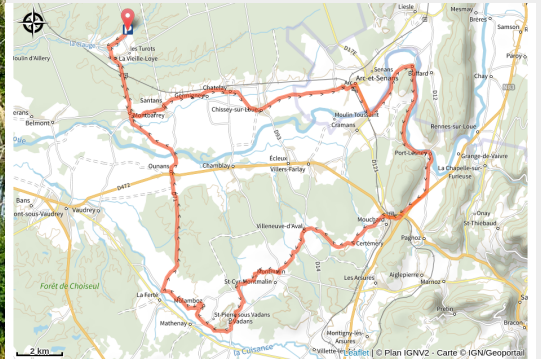


Boucle 2 : Boucle du Val d'Amour

Val d'Amour



Cyclistes sur la voie des Salines vers Port-Lesney (© Lilian Menetrier/Jura Tourisme)



Ce parcours porte bien son nom, il enchaîne l'immensité de la forêt de Chaux, la vallée de la Loue et les villages historiques dans un univers tout en douceur.

Suivre le balisage vélo 2 orange

Infos pratiques

Pratique : Cyclisme - vélo de route

Durée : 3 h

Longueur : 61.9 km

Dénivelé positif : 686 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Histoire et patrimoine

Itinéraire

Départ : La Vieille-Loye

Arrivée : La Vieille-Loye

Balisage :  Boucle Cyclo

Communes : 1. La Vieille-Loye

2. Montbarrey

3. Santans

4. Germigney

5. Chatelay

6. Chissey-sur-Loue

7. Cramans

8. Champagne-sur-Loue

9. Port-Lesney

10. Pagnoz

11. Mouchard

12. Les Arsures

13. Villeneuve-d'Aval

14. Saint-Cyr-Montmalin

15. Vadans

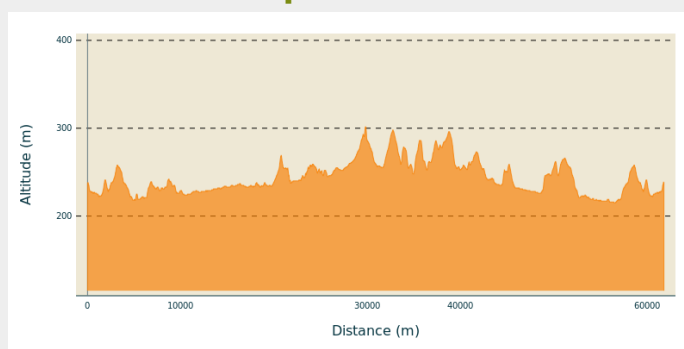
16. Mathenay

17. Molamboz

18. La Ferté

19. Ounans

Profil altimétrique



Altitude min 215 m Altitude max 302 m

La Vieille Loye est le seul endroit habité dans la forêt de Chaux, immense forêt domaniale de 22 000 hectares. C'est dans une verrerie qu'au XVIII^e siècle a été créé ici le clavelin, la bouteille de 62cl qui contient le précieux Vin Jaune. Entièrement tourné vers la forêt, le village est une plaque tournante vers les Baraques du 14 (anciennes maisons de charbonniers), les colonnes guidons et... les cerfs qu'il faut savoir repérer.

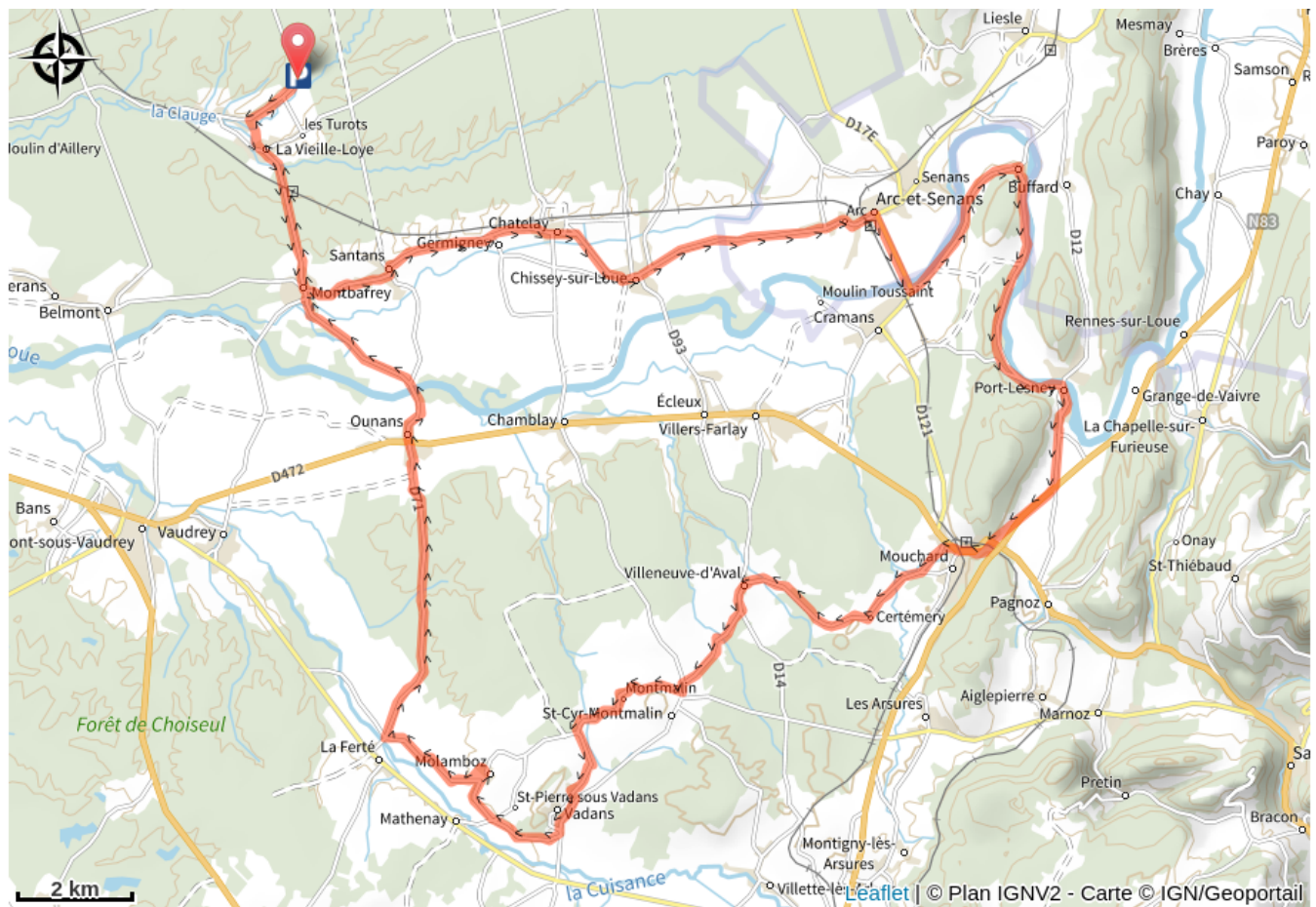
Le parcours quitte la forêt de Chaux pour rejoindre Chissey-sur-Loue et l'église Saint-Christophe du XIII^e avec ses "babouins", figures grotesques qui ornent la corniche intérieure. Poursuite jusqu'à Cramans en bord de Loue avec une escapade conseillée jusqu'à la superbe saline royale d'Arc-et-Senans construite au XVIII^e par l'architecte Claude-Nicolas Ledoux. Le parcours suit en partie les rives de la Loue jusqu'à Port-Lesney. Cette rivière toute en boucles a marqué la vie de la région, les radeliers transportaient le bois, les moulins utilisaient l'eau...

A partir de Mouchard, ville réputée pour son lycée national du bois, la route suit une forêt avant d'aborder le paysage doucement vallonné jusqu'à la Ferté où l'on peut déguster une très bonne bière locale. Le temps de traverser la forêt domaniale de l'Argençon et c'est l'arrivée à Ounans et Montbarrey, dernier village avant la forêt de Chaux.

Label « Vélo et Fromages »

Depuis 2019, cette boucle est labélisée «Vélo et Fromages», Lancé par l'Assemblée des Départements de France, le CNIEL, Tourisme & Territoires et Vélo & Territoires, ce label valorise les producteurs et prestataires fromagers se trouvant le long des itinéraires vélo. Avec ces nombreuses AOC fromage dont le Comté, le Morbier, le Bleu du Haut-Jura, la Cancoillotte ou le Mont d'Or, le Jura est naturellement un département « Vélo et Fromages » !

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Dole, prendre la direction de Montbarrey par la D7 puis prendre la D940 en direction de la Vieille-Loye

Parking conseillé

Parking des baraques du 14 à la Vieille-Loye

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - LE JOUTELOT

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Joutelot sur la commune de Port-Lesney.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Dole Tourisme

6 place Jules Grévy, 39100 DOLE

Tel : 03 84 72 11 22

<https://www.doletourisme.fr/>

